

VIOLENCES CONJUGALES : LES ENFANTS ET LA PARENTALITÉ



FORMATION
Développer ses compétences



PROGRAMME

Depuis le décret du 23 novembre 2021, les enfants dans un contexte de violences conjugales sont reconnus victimes à part entière. Les conséquences sur leur développement sont multiples et nécessitent un repérage et un accompagnement des professionnels. Il en est de même pour la parentalité. L'acquisition d'outils de compréhension et d'intervention spécifiques sont nécessaires, c'est ce que vous propose cette formation.



OBJECTIFS

- Repérer un contexte de violences conjugales auprès des enfants exposés
- Identifier les conséquences sur ces enfants
- Connaître le cadre juridique protecteur
- Adapter sa posture professionnelle à l'accueil et à l'écoute de ce public
- Connaître les outils d'intervention et de protection pour les accompagner
- Identifier les impacts des violences conjugales sur l'exercice de la parentalité
- Accompagner la parentalité dans ce contexte



Familles Rurales
Fédération régionale du Grand Est
12 rue de l'Abbé Devaux
54140 JARVILLE LA MALGRANGE



Lundi 27 mars 2023 & mardi 28 mars 2023



2 jours 14 heures
De 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00



Professionnels et bénévoles en contact avec du public (usagers, parents, bénévoles), en face à face ou au téléphone : accueillants (Relais Familiales ou autre), conseillers numériques, chargés de mission, etc...



Pré-requis : Avoir suivi les deux premières journées de la formation « Violences conjugales : comprendre pour agir »



Formation en présentiel



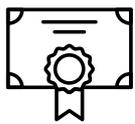
450€



Capacité d'accueil : entre 8 et 12



Formatrice et conférencière (Osilliance formation et conseil), spécialiste des violences conjugales, de l'impact sur les enfants, des violences sexuelles et sexistes, des stéréotypes de genre et des émotions. Certification de formatrice professionnelle pour adultes (RNCP) plus de 6 ans d'expérience dans la formation, accompagnante sociale pendant plus de 25 ans dont 10 années auprès de victimes de violences conjugales et de leurs enfants.



MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Modalités d'obtention

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Fiche de suivi individuel
- Attestation d'assiduité avec validation des acquis
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Un certificat de réalisation de l'action de formation et une attestation d'assiduité et de validation des acquis seront remis à chaque participant à l'issue de la formation

Compétences visées

- Identifier les conséquences des violences conjugales sur les enfants et sur la parentalité pour un meilleur repérage des contextes de violences conjugales
- Utiliser les outils d'intervention et de protection pour accompagner ces enfants et la parentalité